Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON
ARRET DU PROJET DE REVISION GENERALE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Par délibération en date du 7 avril 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le SCOT du Bassin de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Vie d'Avignon (SMBVA) a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon sur son périmètre élargi.
Cette délibération DCS n°2025-09 est affichée et tenue à la disposition du public :
– au siège du Syndicat Mixte – 164 Avenue de Saint Tronquet – Vaucluse Village – Bâtiment Le Consulat – 84130 LE PONTET ;
– aux sièges des 4 EPCI membres (Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat, Communauté de Communes Pays d'Orange en Provence, Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence)
– dans les 34 mairies du périmètre du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon
– ainsi que sur le site internet du SMBVA : www.scot-bva.fr

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

VILLE DE CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

AVIS COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Par délibération n°21/2025 du 31 mars 2025, le Conseil municipal de la commune de Châteauneuf du Pape a approuvé la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme : projet d'agrandissement de la distillerie Blachère.
La délibération ainsi que le dossier de DPMEC est mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie soit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet GEOPORTAIL DE L'URBANISME à l'adresse suivante : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

Ecrit par le 1 novembre 2026

COMMUNE D'ORANGE



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

Commune d'Orange

Approbation de la modification n°3 et révision allégée n°1 du PLU
Par délibération en date du 20/03/2025, le Conseil municipal a approuvé la modification n°3 et la révision allégée n°1 du PLU. Ces délibérations sont affichées en mairie pendant un mois depuis le 04/04/25.
Les dossiers sont tenus à la disposition du public auprès du service urbanisme de la ville.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

COMMUNE DE PEYPIN D’AIGUES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d’incidents



COMMUNE DE PEYPIN D’AIGUES

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Modification simplifiée n°1 du PLU

Par délibération n° 2025-010 en date du 31 mars 2025, la commune de Peypin d'Aigues a approuvé la modification simplifiée n°1 du PLU.
Cette délibération est affichée 1 mois en mairie.

COMMUNE DE MERINDOL

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

Commune de MÉRINDOL

COMMUNE DE MERINDOL

AVIS D'AFFICHAGE

Par délibération n°9/2025 le Conseil Municipal en séance du 27/02/2025 a approuvé la révision du PLU sur le territoire de la commune de Mérindol.

En vertu de l'article R.153-20 du Code de l'urbanisme la délibération sera affichée et consultable en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

mairie durant un mois.

Le plan local d'urbanisme révisé sera tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

3955878

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

Ecrit par le 1 novembre 2026

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par délibération n°33/2024 du 17 juin 2024 le conseil municipal de la commune de Châteauneuf-du-Pape a prescrit et organisé le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Châteauneuf du Pape : projet d'agrandissement de la Distillerie A. BLACHERE.

Cette enquête d'une durée de 30 jours se déroulera du lundi 24 février 2025 à 9h00 au mardi 25 mars à 17h00 inclus, en mairie de Châteauneuf-du-Pape, aux jours et heures d'ouverture soit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les permanences de Madame Christine ROCHWERGER, commissaire enquêteur, **auront lieu en mairie les :**

- Le lundi 24 février 2025 de 9h00 à 12h00
- Le Jeudi 13 mars 2025 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 25 mars 2025 de 14h00 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la mairie ou sur le site internet www.chateauneufdupape.org et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

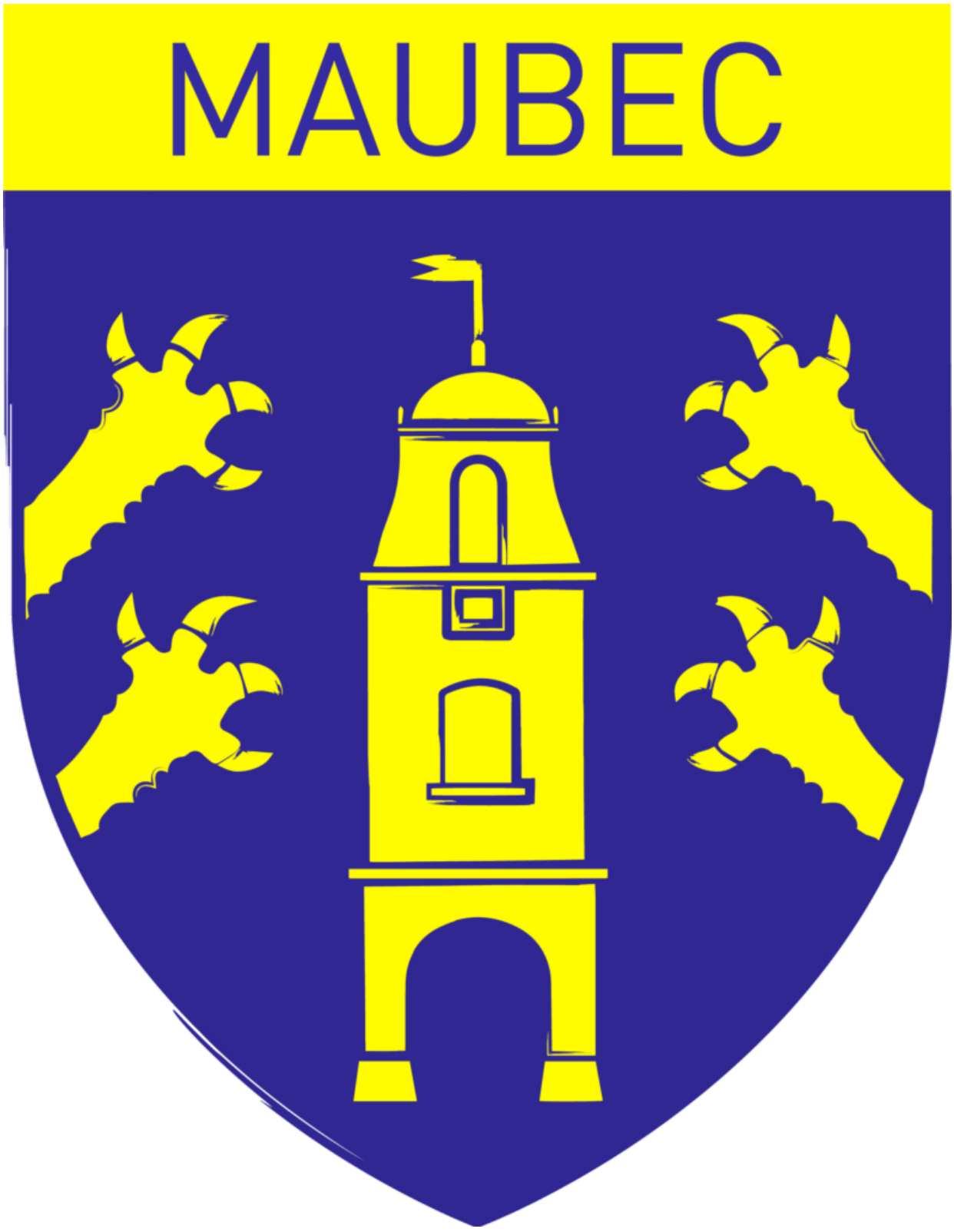
3955857

COMMUNE DE MAUBEC

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

MAUBEC

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE MAUBEC (84)

Approbation de la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération n°2025-DEL-08 en date du 05 février 2025, le conseil municipal a tiré le bilan de la mise à disposition et a voté l'approbation de la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'urbanisme de la ville de Maubec. Le PLU modifié est consultable sur le Géoportail de l'urbanisme et en mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture (de 08h30 à 12h15 le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.)

La délibération d'approbation de la procédure est affichée pour une durée d'un mois sur le panneau d'affichage de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune : https://www.mairiemaubec-luberon.fr/

Le Maire

Frédéric MASSIP

3955867

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

VILLE DE CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par délibération n°33/2024 du 17 juin 2024 le conseil municipal de la commune de Châteauneuf-du-Pape a prescrit et organisé le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Châteauneuf du Pape : projet d'agrandissement de la Distillerie A. BLACHERE.

Cette enquête d'une durée de 30 jours se déroulera du lundi 24 février 2025 à 9h00 au mardi 25 mars à 17h00 inclus, en mairie de Châteauneuf-du-Pape, aux jours et heures d'ouverture soit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les permanences de Madame Christine ROCHWERGER, commissaire enquêteur, **auront lieu en mairie les :**

- Le lundi 24 février 2025 de 9h00 à 12h00
- Le Jeudi 13 mars 2025 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 25 mars 2025 de 14h00 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

3955856

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

COMMUNE DE PEYPIN D'AIGUES

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

AVIS AU PUBLIC

Commune de Peypin d'Aigues

Mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Cette modification, menée sous une forme simplifiée, a pour objectif de rectifier une erreur matérielle.

Le dossier de ce projet de modification menée sous une forme simplifiée est mis à la disposition du public à la mairie de Peypin d'Aigues du 3 février au 7 mars 2025 aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

– de 8h15 à 12h00 du lundi au vendredi

– de 13h30 à 16h45 les lundi, mardi et vendredi après-midi

Pendant la durée de la mise à disposition, les observations sur le projet de modification simplifiée pourront être consignées sur un registre déposé à cet effet en mairie, ou envoyées par courrier à Madame le Maire.

Karine MOURET

Maire de Peypin d'aigues

3955849

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

Attestation de parution sur echodumardi.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

La révision du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon : Deux réunions publiques pour la présentation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

Le Syndicat Mixte du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon invite les habitants à venir s'informer et s'exprimer sur la révision du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon et l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) lors des réunions publiques prévues :

– Le Mardi 28 Janvier à 18h30 au Théâtre Municipal d'Orange, cours Aristide Briand à ORANGE

– Le Mardi 4 Février à 18h30 à la Maison des Association, rue de l'Église à ALTHEN DES PALUDS

Durant l'année 2024, le Syndicat Mixte du SCOT a travaillé à l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui est aujourd'hui suffisamment avancé pour pouvoir être présenté et expliqué lors de ces réunions publiques en abordant certains volets comme la consommation d'espace, la répartition des logements, la préservation des terres agricoles et naturelles ou encore les stratégies de développement économique à l'horizon 20 ans. Il donne des orientations qui devront ensuite être appliquées dans les différents documents des communes et intercommunalités, comme les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou encore les Plans locaux de l'Habitat (PLH). Ainsi, nous avons à nouveau besoin de votre regard sur le territoire pour finaliser ce travail.

Pour vous informer RDV sur notre site internet www.scot-bva.fr.

COMMUNAUTE DE COMMUNE PAYS

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

D'ORANGE EN PROVENCE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

PAYS D'ORANGE EN PROVENCE

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

Déclaration de projet
emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Jonquières

Mise à disposition de documents de concertation

Objet de la concertation préalable : Par délibération du 5 novembre 2024, le Conseil Communautaire du Pays d'Orange en Provence a fixé les modalités de la concertation avec la population dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU de Jonquières. Cette procédure vise à l'ouverture à l'urbanisation du secteur « Grange Blanche 3 », inscrit en zone 3AU et de son secteur 3AUc à vocation d'activités économiques, afin de proposer une nouvelle offre de foncier économique en adéquation avec la demande exprimée sur le territoire du Pays d'Orange en Provence.

Cette délibération fait l'objet d'un affichage au siège du Pays d'Orange en Provence, où elle peut être consultée aux jours et heures habituels d'ouverture.

Cette concertation doit être organisée avant l'ouverture d'une enquête publique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Durée de la concertation préalable : La concertation sera ouverte du 10 janvier 2025 à 9h au 10 mars 2025 à 17h.

Modalités de concertation : Le public pourra prendre connaissance des caractéristiques du projet et éventuellement consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet aux lieux désignés ci-dessous :
– Hôtel de Communauté – 307 Avenue de l'Arc de Triomphe – 84100 ORANGE (1er étage – Service Attractivité du Territoire) du lundi au jeudi de 9h à 12h / de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h
– Mairie de Jonquières – BP90 – Hôtel de Ville – 84150 JONQUIÈRES du lundi au vendredi de 8h à 12h

Les pièces du dossier de concertation sont également consultables sur le site internet des différents interlocuteurs, aux adresses suivantes :
Pays d'Orange en Provence : www.ccpro.fr
Mairie de Jonquières : www.jonquieres.fr

Des observations et propositions pourront être déposées pendant toute la durée de la concertation par courrier à l'adresse suivante : Pays d'Orange en Provence – Service Attractivité du Territoire – 307 Avenue de l'Arc de Triomphe – BP 20042 – 84102 ORANGE CEDEX mais également en ligne aux adresses suivantes :

commerces@ccpro.fr
accueil@jonquieres.fr

A l'issue de cette concertation, l'autorité compétente délibérera et tirera le bilan de la concertation préalable

3955838

SYNDICAT RHÔNE VENTOUX

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 21 avril 2025 sous réserves d'incidents

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

AVIS AU PUBLIC
Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux
Enquête publique relative au projet de révision de zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de Blauvac (84)

Par arrêté n° 834/2024 en date du 22/11/2024, le Président du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux a prescrit et ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées du territoire de Blauvac. Monsieur le Président du Tribunal administratif de Nîmes, par décision N° E24000093/84 en date du 09/09/2024, a désigné Monsieur Michel MARIDET en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la Mairie de BLAUVAC (9 route de Saint Esteve, 84 570 Blauvac) pour une durée de 36 jours consécutive : **DU LUNDI 06 JANVIER 2025 AU LUNDI 10 FEVRIER 2025 INCLUS.**

Ce projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées du territoire de Blauvac a été prescrit par délibération du Comité syndical en date du 04 juillet 2024 N° 2024-62 et a pour objet pour de délimiter, en cohérence avec les documents d'urbanisme, les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non-collectif. Dans les zones d'assainissement collectif, la collectivité aura l'obligation d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou réutilisation de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

l'ensemble des eaux collectées. Cette obligation de zonage d'assainissement répond au souci de préservation d'environnement, de qualité des ouvrages d'épuration et de collecte.
Par décision n°CE-2024-3661 du 30 avril 2024, de la Mission régionale d'autorité environnementale, après examen au cas par cas, a indiqué que ce projet n'était pas soumis à évaluation environnementale,
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable (support papier et numérique) en Mairie de Blauvac aux jours et heures habituels d'ouverture au public à savoir :
LUNDI -MARDI-MERCREDI-VENDREDI de 9h00 à 12h et le JEUDI de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Sauf les jours fériés et les jours de fermetures exceptionnelles de la Mairie.
Il sera également consultable sur le site internet de la Commune (https://www.blauvac.fr) et sur le site internet du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux (https://www.rhone-ventoux.fr)
Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie de Blauvac ou du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux.

Ce dossier d'enquête publique sera accompagné en Mairie de Blauvac d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, sur lequel le public pourra consigner ses observations. Ces dernières pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par courrier au siège du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux (595 Chemin de l'Hippodrome, CS 10022 84201 Carpentras Cédex) ou par courriel à l'adresse suivante : contact@rhone-ventoux.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Blauvac, dans la salle située à l'étage de la mairie (une salle accessible aux personnes à mobilité réduite sera mise à disposition au rez de chaussée si nécessaire) aux jours, dates et heures suivantes pendant l'enquête :
– LUNDI 6 JANVIER 2025 de 9 heures à 12 heures,
– LUNDI 20 JANVIER 2025 de 9 heures à 12 heures
– LUNDI 10 FEVRIER 2025 de 9 heures à 12 heures

A la clôture de l'enquête publique, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera de trente jours pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de son rapport et de ses conclusions motivées sera adressée à Monsieur le Préfet de Vaucluse et au Président du Tribunal administratif de Nîmes. Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, au siège du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux, en Mairie de Blauvac et en Préfecture de Vaucluse, aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également publié dans les mêmes conditions sur les sites internet de la Commune de Blauvac (https://www.blauvac.fr) et du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux (https://www.rhone-ventoux.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées du territoire de Blauvac pourra être modifié lors de l'éventuelle approbation par le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux. Une délibération sera prise. Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux est responsable du projet.

3955814

Ecrit par le 1 novembre 2026